INITIALES DU MAIRE
13203-2021
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271 et par voie de visioconférence, le mardi 13 avril 2021 à 19 h 40.

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Michel Gosselin
Siège no 2 Monsieur Marc Grenier
Siège no 3 Monsieur Pier-Luc Gilbert
Siège no 4 Madame Myrianne Poulin
Siège no 5 Monsieur Jonathan Pépin – en visioconférence
Siège no 6 Madame France Bégin

Madame Edith Quirion, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit comme secrétaire d'assemblée.

Ladite séance ordinaire est diffusée, en direct, sur la page Facebook de la municipalité.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Éric Rouillard.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Éric Rouillard, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

124400-04-2021 **Il** est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 33 : Autres items :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. TENUE DE LA SÉANCE PAR VISIOCONFÉRENCE ET À HUIS CLOS

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2021 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

AQUEDUC – ÉGOUTS – ORDURES

5. PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA MESURE DES BOUES DANS LES ÉTANGS AÉRÉS

N° de résolution ou annotation

URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE – COURS D'EAU

6. NUMÉRO CIVIQUE : ÉRABLIÈRE BERNIER

7. VENTE DU TERRAIN SITUÉ AU 170, RUE PRINCIPALE

8. PROGRAMME D'INSPECTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES : MANDAT

9. 131, RUE PRINCIPALE : AUTORISATION D'INSTALLER UN CONTENEUR

FINANCES

10. COMPTES DU MOIS

TRAVAUX PUBLICS

11. 2E ANNÉE DU PIRRL (TRAVAUX RANG 9 NORD, BINET ET ST-HENRI):

    11.1 SOUMISSIONS
    11.2 LABORATOIRE

12. TRAVAUX ROUTE POMERLEAU :

    12.1 RÉSOLUTION DÉCRÉTANT LES TRAVAUX
    12.2 AUTORISATION D'ACHAT DES TUYAUX DE BÉTON
    12.3 MANDAT POUR UNE PELLE MÉCANIQUE
    12.4 MANDAT - ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

13. PROJET DE RÉFECTION RANG STE-EVELINE, RANG 4 ET PETITE ROUTE DU RANG 6 : PROPOSITIONS – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

14. AGRANDISSMENT DU PARC INDUSTRIEL : MANDAT ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

15. ABAT-POUSSIÈRE

16. APPEL DE PROPOSITIONS : CONCASSÉ

17. APPEL D'OFFRES SUR INVITATION : RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE

18. SCELLEMENT DE FISSURES

19. LIGNAGE DE LA CHAUSSÉE

20. MTQ : PROPOSITION POUR LE NOUVEAU CONTRAT 6606-21-4999 – ENTRETIEN ROUTE DU LAC-POULIN

LOISIRS – SÉCURITÉ PUBLIQUE – SÉCURITÉ CIVILE

21. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU FONDS DES COLLECTIVITÉS : POURSUITE DE L'ÉCLAIRAGE DE LA PISTE CYCLABLE / AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT DE LA

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

N° de résolution ou annotation

PISTE CYCLABLE / AMÉNAGEMENT DE LA DESCENTE DE L'OTJ VERS LA PISTE CYCLABLE

22. CAMP DE JOUR : EMBAUCHE D'UNE ANIMATRICE / ACCOMPAGNATRICE SPÉCIALISÉE

23. ESCOUADE CANINE – OFFRE DE SERVICE IMPARTITION APPELS

24. NOTRE-DAME-DES-AMÉRIQUES : RENOUVELLEMENT ANNONCE PUBLICITAIRE

25. MOISSON BEAUCE : DEMANDE DE DON ANNUELLE 2021

26. LES SERRES ST-HONORÉ : OFFRE DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN ET LA PLANTATION DE NOS ESPACES VERTS

27. OMH : BUDGET 2021

28. COVID-19 : NOMBRE DE TRAVAILLEURS AUTORISÉ AU BUREAU MUNICIPAL / ACCÈS AU BUREAU MUNICIPAL

29. AUTORISATION D'ACHAT : BORNE-FONTAINE

<u>PERSONNEL</u>

30. EMBAUCHE : PRÉPOSÉ AUX ESPACES VERTS

31. CORRESPONDANCE

32. RAPPORT DES COMITÉS

33. AUTRES ITEMS

- FONDS CULTUREL:

  PROJET BIBLIOTHÈQUE REMPLACÉ PAR UN PROJET AU CAMP DE JOUR 2021

  PROJET 2021 A NOUVEAU BIBLIOTHÈQUE

- CIRCUIT ÉVADE-TOI – PROJET PDT LA GUADELOUPE

- SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BENOÎT-LABRE : DEMANDE D'AUTORISATION – INSTALLATION DE PANNEAUX D'INTERPRÉTATION

- BÂTIMENT DE LA CAISSE DESJARDINS

34. PÉRIODE DE QUESTIONS

35. CLÔTURE DE LA SÉANCE

N° de résolution ou annotation

3. TENUE DE LA SÉANCE PAR VISIOCONFÉRENCE ET À HUIS CLOS

124401-04-2021 **CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 525-2021 du 7 avril 2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 16 avril 2021 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2-2021 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

« Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence. »

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2021 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

124402-04-2021 **Considérant** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mars 2021 et de la séance extraordinaire du 6 avril 2021 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les procès-verbaux des séances susmentionnées, comme rédigés, par madame Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière.

5. PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA MESURE DES BOUES DANS LES ÉTANGS AÉRÉS

124403-04-2021 **Considérant** qu'une mesure des boues des étangs aérés a été réalisée en 2020 confirmant la nécessité de réaliser la vidange de l'étang numéro 4 en 2021 ;

Considérant que pour ce faire, il est nécessaire de confirmer la mesure des boues, de procéder à l'échantillonnage de celles-ci et à l'analyse de la siccité;

Considérant que la firme SIMO offre de réaliser ces tâches pour la somme de trois mille dollars (3 000 $), taxes en sus en vertu de la proposition no 20210256;

En conséquence, il est proposé par madame Myrianne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme SIMO comme décrits en préambule.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

6. NUMÉRO CIVIQUE : ÉRABLIÈRE BERNIER

N° de résolution ou annotation

124404-04-2021 **Considérant** que les nouveaux propriétaires du lot 6 155 824 (ancien lot 4 698 240) demandent, par écrit, de modifier la numérotation de leur secteur afin d'attribuer le numéro civique 139 à leur bâtiment acéricole portant déjà le numéro 135 ;

Considérant que ladite propriété a accès à la voie publique, en l'occurrence le rang 9, par une allée d'accès avec droit de passage ;

Considérant qu'au cours des années, les propriétés situées de part et d'autre de l'allée d'accès ont obtenu des autorisations de la CPTAQ pour du morcellement et qu'il est devenu nécessaire de se baser sur l'entrée de ladite allée d'accès pour attribuer les numéros civiques afin de maintenir une logique et respecter le protocole établi servant entre autres à la sécurité publique ;

Considérant que les numéros civiques ne sont pas attribués aux propriétaires, mais bien aux immeubles selon son positionnement de part et d'autre de l'allée d'accès ;

Considérant que par sa résolution 124170-09-2020, le conseil municipal a déjà statué pour la numérotation d'un immeuble dans ce secteur ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande des nouveaux propriétaires de l'Érablière Bernier, lot 6 155 284 (ancien lot 4 698 240), et de maintenir le numéro civique 135 pour le bâtiment acéricole ; qu'advenant que les propriétaires décident de modifier la qualification de l'allée d'accès pour une rue privée, une autorisation de la CPTAQ sera nécessaire.

7. VENTE DU TERRAIN SITUÉ AU 170, RUE PRINCIPALE

Madame Myrianne Poulin, conseillère au siège numéro 4 déclare son intérêt sur ce point. Elle n'a pas participé aux délibérations et ne vote pas.

124405-04-2021 **Considérant** que les travaux de démolition de l'immeuble situé sur le lot 4 698 852 - 170, rue Principale, sont terminés ;

Considérant que le terrain vacant peut maintenant être mis en vente ;

Considérant qu'il est opportun de fixer le prix de vente ;

Considérant que la municipalité a deux acheteurs potentiels ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De fixer le prix de vente à trente-cinq mille dollars (35 000 $), taxes applicables en sus ;

D'autoriser la vente du lot 4 698 852 – 170, rue Principale à monsieur Rémy Doyon au prix présentement fixé par le conseil municipal ; d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'acte de vente ; advenant un refus de la part de monsieur Doyon, ledit lot sera offert au 2e acheteur soit madame Carole Dionne.

N° de résolution ou annotation

8. PROGRAMME D'INSPECTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES : MANDAT

124406-04-2021 **Considérant** que le conseil municipal désire poursuivre son programme de mise aux normes des installations septiques et de faire valider la conformité de certaines installations septiques sur son territoire ;

Considérant qu'une recherche de prix a été effectuée auprès de différents consultants ;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la compagnie Urba-Solutions au tarif de 850 $, taxes en sus pour les 10 premières vérifications et 725 $, taxes en sus pour les vérifications d'installations septiques supplémentaires, incluant les tests de coloration et les honoraires en vue de la préparation des dossiers pouvant faire l'objet de démarches juridiques; pour l'année 2021, le conseil municipal autorise la vérification de 15 installations septiques plus 3 dont les frais seront remboursés par l'Association du Lac-Raquette.

9. 131, RUE PRINCIPALE : AUTORISATION D'INSTALLER UN CONTENEUR

124407-04-2021 **Considérant** que selon l'article 4.19.1 b) du règlement de zonage 447-2006, l'emploi d'un conteneur est prohibé pour toute fin dans le périmètre d'urbanisation;

Considérant que le conseil municipal désire modifier sa réglementation afin de permettre l'emploi de conteneur dans certaines zones ou dans toutes les zones du périmètre d'urbanisation avec ou sans condition;

Considérant que le propriétaire du 131, rue Principale situé dans le périmètre urbain demande l'autorisation au conseil municipal d'employer un conteneur à titre d'entrepôt ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le propriétaire du 131, rue Principale à employer un conteneur à titre d'entrepôt dont un plan d'implantation a été déposé, préalablement, et faisant partie intégrante de la présente résolution, et ce, dans l'attente de la modification réglementaire.

10. COMPTES DU MOIS

124408-04-2021 **Il** est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes payés et à payer d'une somme de 265 677,77 $ et d'autoriser leur paiement.

11. 2E ANNÉE DU PIRRL (TRAVAUX RANG 9 NORD, BINET ET RANG ST-HENRI) :

11.1 SOUMISSIONS

124409-04-2021 **Considérant** qu'un appel d'offres public a été lancé sur le site SEAO et dans le journal l'Éclaireur-Progrès pour la réalisation des travaux prévus à la 2e année du PIRRL (travaux rang 9 Nord, Binet et Rang St-Henri);

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

N° de résolution ou annotation

Considérant que la municipalité a reçu 6 soumissions conformes et qu'elles se détaillent comme suit :

- Construction Abénakis inc. 615 368,26 $, taxes incluses;
- Excavation Bolduc inc. 625 687,38 $, taxes incluses;
- Excavation Lapointe & Fils inc. 548 953,93 $, taxes incluses;
- Giroux et Lessard Ltée 503 423,26 $, taxes incluses;
- Excavations Gagnon & Frères inc. 654 800,00 $, taxes incluses;
- R.J. Dutil & Frères inc. 500 842,05 $, taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par madame Myrianne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la plus basse soumission conforme soit celle de la compagnie R.J. Dutil & Frères inc. au montant de cinq cent mille huit cent quarante-deux dollars et cinq sous (500 842,05 $), taxes incluses; ce projet est financé de la façon suivante 75 % par l'aide financière RIRL et 25 % par le règlement d'emprunt 595-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 980 000 $ pour effectuer des travaux de décohésionnement et remplacement de ponceaux dans le Rang 9 Nord / remplacement de ponceaux dans le rang des Binet et St-Henri / rechargement rang le Panet.

11.2 LABORATOIRE

124410-04-2021 **Considérant** qu'un appel de propositions a été lancé en vue du contrôle de la qualité des matériaux pour le projet de la 2e année du PIRRL (travaux rang 9 Nord, Binet et Rang St-Henri);

Considérant que la municipalité a reçu 3 propositions conformes et qu'elles se détaillent comme suit :

- Englobe : 10 567,58 $, taxes incluses;
- Groupe ABS : 12 132,91 $, taxes incluses;
- FNX-INNOV : 14 477,19 $, taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la plus basse proposition soit celle de la compagnie Englobe au montant de dix mille cinq cent soixante-sept dollars et cinquante-huit sous (10 567,58 $), taxes incluses.

12. TRAVAUX ROUTE POMERLEAU :

12.1 RÉSOLUTION DÉCRÉTANT LES TRAVAUX

124411-04-2021 **Considérant** qu'aux immobilisations du budget 2021, des travaux de creusage et de nettoyage des fossés, de remplacement de deux ponceaux transversaux et des travaux de rechargement granulaire ont été prévus sur la Route Pomerleau ;

En conséquence, il est proposé par madame Myrianne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les travaux cités en préambule et de décréter une dépense de cinquante mille dollars (50 000 $) ; aux fins d'acquitter ladite dépense, une somme de vingt-cinq mille dollars (25 000 $) provenant de la réserve carrière et sablière est imputée et un autre montant de vingt-cinq mille dollars (25 000 $) provenant de l'Enveloppe discrétionnaire du député est aussi imputé.

12.2 AUTORISATION D'ACHAT DES TUYAUX DE BÉTON

N° de résolution
124412-04-2021

Considérant que des travaux de creusage et de nettoyage des fossés, de remplacement de deux ponceaux transversaux et des travaux de rechargement granulaire sont prévus en 2021 sur la Route Pomerleau;

Considérant que pour ce faire, l'achat de dix (10) tuyaux de béton de 24 pouces de diamètre par 8 pieds de long est nécessaire;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Richard Giroux, chef d'équipe du service des travaux publics à procéder à l'achat des (10) tuyaux de béton cités en préambule auprès de l'entreprise Les Industries de ciment au prix unitaire de trois cent soixante-cinq dollars (365 $), taxes en sus pour la somme totale de trois mille six cent cinquante dollars (3 650 $), taxes en sus.

12.3 MANDAT POUR UNE PELLE MÉCANIQUE

124413-04-2021

Considérant que des travaux de creusage et de nettoyage des fossés ainsi que le remplacement de deux ponceaux transversaux sont prévus en 2021 sur la Route Pomerleau;

Considérant que pour ce faire, les services d'une pelle mécanique sont nécessaires ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Richard Giroux, chef d'équipe du service des travaux publics à retenir les services d'une pelle mécanique avec opérateur auprès de la compagnie Excavation Blais et Paquet au tarif horaire de 130 $, taxes en sus dont le nombre d'heures est estimé à 60 pour un budget total de sept mille huit cents dollars (7 800 $), taxes en sus.

12.4 MANDAT – ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

124414-04-2021

Considérant que des travaux de creusage et de nettoyage des fossés, de remplacement de deux ponceaux transversaux et des travaux de rechargement granulaire sont prévus en 2021 sur la Route Pomerleau;

Considérant qu'il est opportun de faire piqueter par un arpenteur-géomètre l'emprise de ladite Route Pomerleau (deux côtés de la route) avant le début des travaux ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme Arpentage FC inc. pour les travaux de piquetage de l'emprise de la Route Pomerleau (deux côtés de la route) pour la somme de deux mille dollars (2 000 $), taxes en sus.

13. PROJET DE RÉFECTION RANG STE-EVELINE, RANG 4 ET PETITE ROUTE DU RANG 6 : PROPOSITIONS – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

124415-03-2021

Considérant qu'un appel de propositions a été lancé concernant l'élaboration du rapport d'étude géotechnique pour le projet de la réfection du rang Ste-Eveline, rang 4 et Petite Route du rang 6 ;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

N° de résolution ou annotation

Considérant que la municipalité a reçu 2 propositions et qu'elles se détaillent comme suit :

- Englobe : 39 045,51 $, taxes incluses;
- FNX-INNOV : 40 386,12 $, taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par madame Myrianne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la plus basse proposition soit celle de la compagnie Englobe au montant de trente-neuf mille quarante-cinq dollars et cinquante-un sous (39 045,51 $), taxes incluses.

14. AGRANDISSEMENT DU PARC INDUSTRIEL : MANDAT ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

124416-04-021 **Considérant** que la firme d'Arpentage FC a réalisé un plan projet de lotissement pour l'agrandissement du parc industriel ;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Arpentage FC inc. et d'autoriser la dépense pour piqueter les terrains lotis en vertu du plan projet de lotissement.

15. ABAT-POUSSIÈRE

124417-04-2021 **Considérant** que l'épandage d'abat-poussière est nécessaire dans les rangs et rues de gravier de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat pour l'épandage de l'abat-poussière dans les rangs et rues de la municipalité au cours de la saison estivale 2021 à Transport Adrien Roy et Filles au prix de 0, 340 $ du litre, taxes en sus, ce prix comprend le matériel, le transport et l'épandage; le chef d'équipe du service des travaux publics établira une liste des travaux à effectuer et fera appel à la compagnie en temps et lieu.

16. APPEL DE PROPOSITIONS : CONCASSÉ

124418-04-2021 **Considérant** que des travaux de rechargement sont prévus dans l'ensemble des rues et rangs de la municipalité ainsi que l'entretien et les réparations ponctuelles sur certaines infrastructures municipales ;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel de propositions auprès des compagnies sélectionnées par le conseil municipal et inscrites sur une liste déposée par la directrice générale / secrétaire-trésorière pour la fourniture sur demande de matériel en vrac - Concassé. Les propositions devront être déposées au bureau municipal avant le mardi 25 mai 2021 à 10 h.

17. APPEL D'OFFRES SUR INVITATION : RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE

124419-04-2021 **Considérant** que divers rapiéçages du pavage dans les rues et rangs de la municipalité sont prévus en 2021 ;

N° de résolution ou annotation

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres sur invitation auprès des compagnies sélectionnées par le conseil municipal et inscrit sur une liste déposée par la directrice générale / secrétaire-trésorière pour divers rapiéçages – enrobé bitumineux. Les soumissions devront être déposées au bureau municipal avant le mardi 25 mai 2021 à 10 h 30.

18. SCELLEMENT DE FISSURES

124420-04-2021 **Considérant** que, depuis 2018, le service des travaux publics a mis en place un programme eu égard au scellement des fissures du réseau routier asphalté de la municipalité ;

Considérant que des prix ont été demandés à deux compagnies se détaillant comme suit :

Asphaltek :	2,29 $ du mètre ;
JAG inc. :	3,50 $ du mètre ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la compagnie Asphaltek au coût de 2,29 $ du mètre, taxes en sus pour un budget total de cinq mille dollars (5 000 $).

19. LIGNAGE DE LA CHAUSSÉE

124421-04-2021 **Considérant** que chaque année, le marquage de certaines routes doit être rafraîchi ;

En conséquence, il est proposé par madame Myrianne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la compagnie Durand Marquage au coût de trente-trois sous (0,33 $) du mètre linéaire, taxes en sus pour le marquage longitudinal et cent dollars (100 $), l'unité pour le marquage de ligne d'arrêt pour un budget de 5 000 $.

20. MTQ : PROPOSITION POUR LE NOUVEAU CONTRAT 6606-21-4999 – ENTRETIEN ROUTE DU LAC-POULIN

Ce point est remis à une prochaine séance.

21. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU FONDS DES COLLECTIVITÉS : POURSUITE DE L'ÉCLAIRAGE DE LA PISTE CYCLABLE / AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT DE LA PISTE CYCLABLE / AMÉNAGEMENT DE LA DESCENTE DE L'OTJ VERS LA PISTE CYCLABLE

124422-04-2021 **Considérant** qu'une aide financière est disponible pour soutenir le projet visant à sécuriser et à améliorer le sentier vélo-pédestre, notamment en poursuivant l'implantation d'éclairage solaire, en aménageant le rond-point et en améliorant le sentier d'accès de l'OTJ;

Considérant que ce projet est estimé à 81 031 $ et que cette somme est admissible dans sa totalité au Fonds des collectivités;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

N° de résolution ou annotation

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Benoît-Labre autorise la présentation du projet *Pour un sentier vélo-pédestre sécuritaire* au Fonds des collectivités;

QUE le conseil municipal désigne la coordonnatrice en loisir et culture, madame Marie-Soleil Gilbert à présenter et signer ladite demande d'aide financière;

QUE le conseil municipal désigne madame Édith Quirion, directrice générale et secrétaire-trésorière et/ou Éric Rouillard, maire, comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

22. CAMP DE JOUR : EMBAUCHE D'UNE ANIMATRICE / ACCOMPAGNATRICE SPÉCIALISÉE

124423-04-2021 **Considérant** que le service des loisirs et de la culture a procédé à des entrevues pour combler les postes d'animateur et d'animateur-accompagnateur spécialisé pour le camp de jour 2021 ;

Considérant que le comité de sélection recommande l'embauche d'Ariane Marois au poste d'animatrice et de Mégane Villemure au poste d'animatrice-accompagnatrice spécialisée;

En conséquence, il est proposé par madame Myrianne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher Ariane Marois à titre d'animatrice et Mégane Villemure à titre d'animatrice-accompagnatrice spécialisée pour le camp de jour 2021, conditionnellement à la tenue dudit camp de jour. Les conditions de travail de Madame Marois et Madame Villemure sont établies dans la Politique sur les conditions de travail des employés du service des loisirs et de la culture de Saint-Benoît-Labre.

23. ESCOUADE CANINE – OFFRE DE SERVICE IMPARTITION APPELS

Après délibérations, les membres du conseil ne donnent pas suite a l'offre de service de l'impartition des appels.

24. NOTRE-DAME-DES-AMÉRIQUES : RENOUVELLEMENT ANNONCE PUBLICITAIRE

124424-04-2021 **Il** est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu a l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'achat de l'annonce publicitaire dans le feuillet paroissial, maintenant, numérique de la Fabrique Notre-Dame-des-Amériques au coût de soixante-quinze dollars (75 $).

25. MOISSON BEAUCE : DEMANDE DE DON ANNUELLE 2021

124425-04-2021 **Il** est proposé par madame Myrianne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande de l'organisme Moisson Beauce préférant venir en aide directement à l'organisme local, Comité dernier recours ABBS.

N° de résolution ou annotation

26. LES SERRES ST-HONORÉ : OFFRE DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN ET LA PLANTATION DE NOS ESPACES VERTS

124426-04-2021 **Il** est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services des serres Saint-Honoré pour l'entretien au cours de l'année 2021 des plates-bandes sous la responsabilité de la municipalité (Hôtel de Ville, Pancarte Parc Industriel, Parc Léonide-Grenier, Piste cyclable-rocaille dans la loupe et face à l'Église) au tarif horaire de 23,50 $.

27. OMH : BUDGET 2021

124427-04-2021 **Considérant** que l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière a approuvé par sa résolution no. 2021-96 le budget initial 2021 préinscrit par la Société d'habitation du Québec pour le secteur de **Saint-Benoît (E.I. 2685)** ;

Considérant que la municipalité doit en prendre connaissance et l'adopter à son tour ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget 2021 de l'Office Municipal d'Habitation de la Chaudière à savoir :

	Initial
Revenus	42 354 $
Dépenses	
Administration	8 730 $
Conciergerie et entretien	15 674 $
Énergie, taxes, assurances, sinistres	19 307 $
Remplacement, amélioration, modernisation	3 500 $
Financement	6 637 $
Services à la clientèle	2 119 $
Sous-Total des dépenses	55 967 $
Déficit	13 613 $
Contributions:	
Société d'Habitation du Québec (90 %)	12 252 $
Municipalité (10 %)	1 361 $
RAM capitalisé	563 495 $;

D'annuler et remplacer la résolution numéro 124371-02-2021.

28. COVID-19 : NOMBRE DE TRAVAILLEURS AUTORISÉ AU BUREAU MUNICIPAL / ACCÈS AU BUREAU MUNICIPAL

124428-04-2021 **Considérant** que par son décret 02-2021, le gouvernement provincial a rendu obligatoire le télétravail à l'exception des travailleurs dont la présence est jugée nécessaire par l'employeur pour la poursuite des activités de l'organisation;

Considérant que le conseil municipal juge que la présence des quatre (4) employés de bureau est nécessaire pour assurer la poursuite des activités municipales;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

N° de résolution ou annotation

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir le bureau municipal au public uniquement avec prise de rendez-vous afin de limiter au maximum les contacts et d'autoriser la présence des quatre (4) employés de bureau.

29. AUTORISATION D'ACHAT : BORNE-FONTAINE

124429-04-2021 **Considérant** que dans le cadre de la Stratégie de l'eau potable, le service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan a procédé à l'écoute de l'ensemble des bornes-fontaines sur le réseau et que l'une d'entre elles doit être remplacée;

En conséquence, il est proposé par madame Myrianne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Richard Giroux, chef d'équipe des travaux publics à faire l'achat d'une borne-fontaine pour la somme de trois mille huit cent soixante-quatorze dollars et quarante-deux sous (3 874,42 $).

30. EMBAUCHE : PRÉPOSÉ AUX ESPACES VERTS

124430-04-2021 **Considérant** que la municipalité est admissible à une aide financière d'Emploi-été Canada pour le poste de préposé aux espaces verts;

Considérant l'intérêt de Monsieur Mathias Giroux à occuper de nouveau ce poste ;

En conséquence, il est proposé par madame Myrianne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher Mathias Giroux à titre de préposé aux espaces verts, conditionnellement à l'obtention de la subvention d'Emploi-été Canada. Les conditions de travail de Monsieur Giroux sont établies dans la Politique sur les conditions de travail des employés du service des loisirs et de la culture de Saint-Benoît-Labre.

31. CORRESPONDANCE

La directrice générale - secrétaire-trésorière, Madame Édith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de mars 2021.

32. RAPPORT DES COMITÉS

Madame France Bégin, élue responsable des questions familiales et des aînés fait un compte-rendu de la 4e rencontre de la compilation des questionnaires en vue de l'élaboration du plan d'actions de la Politique familiale, MADA et PDT.

33. AUTRES ITEMS

- **FONDS CULTUREL :**

  PROJET BIBLIOTHÈQUE REMPLACÉ PAR UN PROJET AU CAMP DE JOUR 2021

124431-04-2021 **Considérant** que le projet *De bibliothèque municipale...à légende!* financé en partie par le fonds culturel n'a pu avoir lieu dû à la pandémie à la COVID-19;

N° de résolution ou annotation

Considérant que les argents pourraient servir à financer une ou des activités au camp de jour 2021 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la MRC de Beauce-Sartigan de substituer le projet *De bibliothèque municipale…à légende!* pour une ou des activités culturelles dans le cadre du camp de jour.

PROJET 2021 À NOUVEAU BIBLIOTHÈQUE

124432-04-2021 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Benoît-Labre a déposé, en 2020, une demande d'aide financière au Fonds culturel 2020 dans laquelle elle demandait un soutien pour la réalisation d'activités en lien avec le 35e anniversaire de la bibliothèque;

Considérant qu'une seule de ces activités a pu avoir lieu étant donné les mesures sanitaires mises en vigueur à partir de la mi-mars 2020;

Considérant qu'il est prioritaire pour la Municipalité de Saint-Benoît-Labre de rendre hommage aux bénévoles et de célébrer cet anniversaire avec la population;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Benoît-Labre autorise de présenter à nouveau le projet *De bibliothèque municipale…à légende!* au fonds culturel 2021;

QUE la municipalité de Saint-Benoît-Labre s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet;

QUE la municipalité s'engage, si la pandémie persiste, à diffuser le spectacle virtuellement;

QUE le conseil municipal désigne madame Édith Quirion, directrice générale et secrétaire-trésorière et/ou Éric Rouillard, maire, comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs à cette demande.

- **CIRCUIT ÉVADE-TOI – PROJET PDT LA GUADELOUPE**

Ce point est remis à une prochaine séance.

- **SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BENOÎT-LABRE : DEMANDE D'AUTORISATION – INSTALLATION DE PANNEAUX D'INTERPRÉTATION**

124433-04-2021 **Considérant** que la Société Historique a obtenu l'aide financière demandée dans le cadre du programme du Fonds culturel de la MRC de Beauce-Sartigan;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la Société Historique de Saint-Benoît-Labre à installer quatre (4) panneaux d'interprétation sur la propriété municipale face à l'Hôtel de Ville (terre-pleins contigus à la Route 271), un au Parc Léonide-Grenier, un près de la piste cyclable derrière la Caisse

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

N° de résolution ou annotation

Desjardins et un dernier près de l'OTJ et peut-être un dans le parc du Centenaire ainsi que l'utilisation de l'un des deux grands panneaux servant actuellement de support pour les affiches de prévention contre l'incendie ; d'annuler et de remplacer la résolution 122568-03-2016 ; d'autoriser le service des travaux publics à installer lesdits panneaux d'interprétation pour la Société historique.

- **BÂTIMENT DE LA CAISSE DESJARDINS**

Monsieur Marc Grenier, conseiller au siège numéro 2 déclare son intérêt sur ce point. Il n'a pas participé aux délibérations et ne vote pas.

124434-04-2021 **Considérant** qu'à l'automne 2021, la Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière offrira uniquement les services du guichet automatique au centre de services de St-Benoît ;

Considérant que le bâtiment est présentement en vente sur le site internet de la Fédération des Caisses Desjardins ;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à entamer des discussions et négociations avec les dirigeants de la Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière en vue d'un éventuel achat.

34. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes à l'écoute posent des questions aux membres du conseil.

35. CLÔTURE DE LA SÉANCE

124435-04-2021 **Il** est proposé par monsieur Michel Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 20 h 30.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Éric Rouillard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.

ERIC ROUILLARD, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.